

visibilité du travail de la femme à Lubumbashi : parité ou pauvreté
(Visibility of women's labor in Lubumbashi:parity or poverty)

Par DIKASA ENGONDO Modeste*

ABSTRACT

In the Democratic Republic of the Congo in general and Lubumbashi in particular, the policies of squeezing and dismissing the staff set up to stem the economic crisis have put men out of work and swept aside some social and moral taboos around women's work. . Barriers that once obscured the economic contribution of women's work have collapsed. Men are forced to let women work because they are no longer able to meet all the needs of their households: clothing, food, housing, etc. They know that despite their masculine pride, their means are now limited.

The purpose of this study, on the behavior of households in times of crisis, is to see if the visibility of the work of women in the city of Lubumbashi is due to poverty or parity. Many speeches in favor of parity or gender now seem to support women's participation in the survival of their household at the same time as several theories of household survival are also developing. The importance of women's work, therefore, is clearly an unavoidable factor in the survival and security of households that must be placed in the context of parity or poverty.

Keywords: *poverty, parity, household's survival, women's laborvisibility.*

* **Docteur en Sociologie, professeur associé à l'Institut Supérieur de Statistique de Lubumbashi (ISS/L'shi)**

RESUME

En République Démocratique du Congo en générale et à Lubumbashi en particulier, les politiques de compression et de licenciement des personnels mises en place pour juguler la crise économique ont mis les hommes au chômage et balayé certains tabous sociaux et moraux au tour du travail de la femme. Les barrières qui jadis obscurcissaient l'apport économique du travail des femmes se sont effondrées. Les hommes sont obligés de laisser les femmes travailler, car ils ne sont plus en mesure de satisfaire tous les besoins de leurs ménages : habillement, nourriture, logement, etc. Ils savent qu'en dépit de leur orgueil masculin, leurs moyens sont désormais limités.

L'objet de cette étude, sur le comportement des ménages en temps de crise, est de voir si la visibilité du travail de la femme dans la ville de Lubumbashi est due à la pauvreté ou à la parité. Beaucoup de discours, en faveur de la parité ou du genre semblent maintenant soutenir la participation de la femme à la survie de son ménage en même temps que se développent aussi plusieurs théories sur la survie des ménages. L'importance du travail de la femme constitue donc, de toute évidence, un facteur incontournable de la survie et de la sécurité des ménages qu'il convient de situer dans le cadre de la parité ou de la pauvreté.

Mots clés : *pauvreté, parité, survie de ménage, visibilité du travail de la femme.*

1. Introduction

Lubumbashi, comme d'autres villes de la République Démocratique du Congo, vit une profonde crise marquée par la dégradation des conditions de vie des populations avec comme corollaire le recul du pouvoir d'achat, la diminution des revenus, l'accroissement du coût de la vie, l'augmentation du taux de chômage, l'aggravation de la pauvreté, etc. Face à cette situation, bon nombre de femmes lushoises semblent plus aptes à saisir des pitreries économiques pour la survie de leurs ménages grâce aux revenus souvent acquis de toute une gamme d'activités informelles. La participation économique de la femme dans la survie du ménage et dans la lutte contre la pauvreté devient de plus en plus visible. La préoccupation de cette étude est donc de savoir si la pauvreté ou la parité ont permis la visibilité du travail de la femme dans la survie du ménage à Lubumbashi.

Au regard de notre préoccupation, nous disons que la crise économique multidimensionnelle et la pauvreté ont rendu insuffisant et incertain l'apport de l'homme (mari) dans la survie du ménage. Ainsi, pour faire face aux multiples facettes de la pauvreté et assurer la survie de leurs ménages, les ménages de Lubumbashi tenteraient de renforcer les stratégies individuelles en mobilisant l'ensemble des actifs, particulièrement l'apport de la femme, dans la quête des moyens de subsistance afin de mieux affronter la pauvreté. Donc, l'accroissement de la participation de la femme dans les activités économiques, à Lubumbashi, serait lié au processus de lutte contre la pauvreté et pour la survie quotidienne qu'à la volonté ou à la recherche de l'égalité que prône la parité. (Art 14 de la constitution de la RDC, 2011, p.9)

2. Matériels et Méthodes

2.1. Matériels de collecte des données

Nous avons effectué une enquête dans quelques quartiers de la ville de Lubumbashi pour récolter des données. Un questionnaire écrit et des interviews occasionnelles ont été utilisés. Ce questionnaire écrit a été destiné aux ménages pauvres et a pris en compte toutes les catégories socioprofessionnelles de la ville de Lubumbashi. Il comporte trois thèmes de recherche ou modules. Il s'agit : - de la catégorie socioprofessionnelle des chefs des ménages ; - de moyens utilisés pour suppléer à l'insuffisance du revenu du chef de ménage ; - de la contribution de la femme à la survie du ménage.

Les interviews occasionnelles nous ont permis d'approfondir l'un ou l'autre aspect de la question.

2.2. Méthodes

Dans l'analyse de l'émergence de ce nouveau modèle du rôle social de la femme lushoise dans le contexte de la crise économique, nous recourons à la méthode dialectique marxiste. Le marxisme est, d'après le Dictionnaire Universel, une théorie selon laquelle la réalité fondamentale est matière et que toute autre réalité y est d'une façon ou d'une autre réductible (Dictionnaire Universelle 1999, p52). De la sorte, la vie en société, son développement et les idées que les hommes créent, sont déterminés par les conditions matérielles qui affectent le mode de production (Chavance, B. 2009, p.13).

2.3. Echantillonnage et modes de collecte

Pour des raisons pratiques, étant donné l'impossibilité de toucher l'ensemble des ménages de la ville de Lubumbashi qui est notre cadre de sondage, nous avons pris comme unité de sondage le ménage. Le ménage est "une unité socioéconomique de personnes qui partagent les mêmes repas et qui vivent régulièrement ensemble, le plus souvent sous le même toit, en partageant leurs ressources". Il ne s'agit donc pas du foyer au sens biologique, puisque le ménage s'étend bien souvent à d'autres personnes que celles de la famille nucléaire, qui en constituent généralement le noyau central.

Pour fixer la taille de notre échantillon, nous avons utilisé la formule statistique suivante :

$$n = \frac{t^2 \cdot p(1 - p)}{e^2}$$

Avec : n = la taille à fixer

t = la valeur de la loi normale à 95

p = le taux de pauvreté en milieu urbain en RDC

$1-p$ = le complément à l'unité de taux de pauvreté

e = l'erreur ou risque statistique de se tromper

Pour Ahmed Moumami, le taux de pauvreté en milieu urbain en RDC est de 59% contre 72% en milieu rural)

D'où :

$$n = \frac{1,96^2 \cdot 0,59(1 - 0,59)}{0,05^2}$$

$$n = \frac{0,92928304}{0,05^2} = 372 \text{ ménages}$$

Dans ce chiffre, nous avons pris en compte les non répondants, généralement estimés à 20 %. Donc en tenant compte des non répondants estimés à 20 %, notre échantillon a été trouvé en prenant $372 + 372/0,80$, ce qui nous a donné 465 ménages à interroger.

Nous avons donc arrondi les chiffres en prenant un échantillon de 500 ménages. Ce qui a permis d'améliorer davantage la précision des résultats des investigations organisées.

3. Résultats

3.1 : Etat matrimonial des chefs de ménages enquêtés

Etat civil	Nbre cit	Fréq
Marié(e)	403	80,6%
Veuf (ve)	46	9,2%
Célibataire	27	5,4%
Divorcé(e)	24	4,8%
Totobserv	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes 12 avril 2013 au 14 mai 2014

Commentaires :

Considérant les quatre modalités de ce tableau, nous constatons à première vue que la majorité de notre échantillon est mariée, soit 80,6% de la population. Cela n'est pas surprenant dans une ville en grande majorité chrétienne, même si parmi eux il y a des polygames et des unions libres. Surtout que l'on sait les unions libres sont fréquentes dans les grandes agglomérations urbaines à cause de la précarité de la vie et du souci de sécurité. Elles sont une sorte de prostitution ou concubinage vulgairement appelé « bureau » ou maquis que beaucoup n'osent pas déclarer publiquement. Les veufs ou veuves 9,2%, les célibataires 5,4% et les divorcés 4,8%.

3.1 : Catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages

Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage	Nbre cit	Fréq.
Salarié (du secteur privé formel et informel, et de l'Etat)	254	50,8%
Petit commerce avec ou sans patente	124	24,8%
Petits métiers artisanaux et autres activités de la débrouille	78	15,6%
Activités agricoles	18	3,6%
Retraité	16	3,2%
Ménagère	6	1,2%
Etudiant(e) ou élève	4	0,8%
Total	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes dans le cadre de notre thèse

Commentaires :

Au regard de ce tableau l'on peut constater qu'il y a 50,8% des ménages qui dépendent d'un salaire soit 254 ménages. 24,8% s'occupent du commerce et du petit commerce. Toutefois bien que ces ménages aient déclaré qu'ils font du commerce, il convient néanmoins de noter qu'il y a tout dans cette catégorie, et nous craignons une confusion, car il peut bien s'agir d'un petit vendeur de clous dans un des marchés de la ville, en passant par un petit vendeur au détail microscopique dans un kiosque à un grand commerçant avec des magasins. Chacun prétend payer une patente à l'administration urbaine qui exige désormais que les propriétaires de taxi ou taxi-bus, les vendeurs des marchés et propriétaires des kiosques, les vendeurs ambulants des bières... puissent payer une patente pour exercer leurs activités.

C'est donc à cause de cette difficulté que nous pensons qu'il est difficile de considérer que tout chef de ménage exerçant le commerce avec patente ou sans patente a un bon niveau de vie. C'est souvent les activités de survie qui permettent à ces ménages d'atténuer leurs souffrances.

15,6% sont occupés à faire des petits métiers artisanaux et autres activités de la débrouille, tels que : les batteurs de malachite ou de cuivre, les coiffeurs, les soudeurs, les tailleurs, les charpentiers, les maçons, les cambistes, les commissionnaires des maisons, véhicules ou autres, les taximen. Les agriculteurs 3,6%, Les retraités 3,2%, les ménagères 1,2% et les étudiants (et élèves) représentent 0,8%.

Fort de l'analyse et de l'interprétation des catégories socioprofessionnelles des ménages de Lubumbashi, il est clair que la plupart des ménages ont un niveau de vie assez précaire qui induit à la pauvreté et à la débrouille.

3.2. Moyens utilisés pour suppléer à l'insuffisance du revenu principal du chef de ménage

Moyens de suppléer au revenu du CM	Nb. Cit.	Fréq.
Petit activités exercées par la femme	292	58,4%
La débrouille du chef de ménage	92	18,4%
Petites activités exercées par des enfants	73	14,6%
Aide de la famille	28	5,6%
L'agriculture	15	3,0%
Total observ.	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes

Commentaires :

Pour suppléer à l'insuffisance ou à la rareté de leurs revenus, les chefs de ménages ont trouvé des stratégies en créant des sources secondaires de revenus. Une question fermée a été prévue dans notre protocole d'enquête afin de connaître ces sources secondaires. La question prévoyait cinq modalités de réponses figurant dans le tableau ci-dessus. Elle stipulait : « *Que faites-vous pour suppléer à l'insuffisance de revenus du chef de ménage ?* »

Au regard de ce tableau, nous constatons que les petites activités génératrices de revenus exercées par la femme constituent la première source secondaire avec 58,4%. En deuxième position figure la débrouille du chef de ménage lui-même, avec 18,4% ; les petites activités exercées par les enfants représentent 14,6%, l'aide de la famille, 5,6%, alors que l'agriculture représente 3,0%.

3.3. Visibilité du travail de la femme à la survie du ménage

La participation de la femme au marché de travail laisse présager des degrés de contribution tout aussi différents aux ressources du ménage. C'est dans ce cadre que nous approfondissons cet aspect en analysant l'apport de la conjointe dans la survie du ménage.

Comment les hommes (chefs de ménages) apprécient-ils la contribution de leurs conjointes pour la survie de leurs ménages ?

Est-ce que la participation de la femme dans la survie du ménage est plus visible actuellement ?	Nb. Cit	Fréq
Oui	315	63,0%
Non	147	29,4%
Sans réponse	38	7,6%
Total observ.	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes

Commentaires :

63,0% des ménages dirigés par les hommes ont reconnu la participation de leurs conjointes à la survie de leurs ménages, 29,4% n'ont pas reconnu cette contribution alors que 7,6% n'ont pas répondu à la question, probablement les célibataires et ceux qui pour une raison ou une autre n'ont pas voulu répondre à la question.

3.4. Qu'est-ce qui justifierait cette participation active de la femme dans la survie du ménage plus qu'auparavant ?

Justification de la participation active de la femme dans la survie du ménage	Nb cit	Fréq
La pauvreté	317	63,4%
La parité	131	26,2%
Je ne sais pas	52	10,4%
Total observ.	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes

Commentaires :

En rapport à cette question, 63,4% des ménages justifient la participation de la femme dans la survie de ménages par la pauvreté, donc ce sont les difficultés économiques qui poussent maintenant la femme à aller chercher en dehors de son foyer, et à exercer des petites activités génératrices de revenus. Cette position corrobore celle de DikasaEngondo(2015, p.354) ; « *La femme lushoise, mère nourricière d'une société en crise multiforme, se retrouve sur plusieurs*

fronts en vue de compenser les difficultés salariales de son conjoint. Elle gagne les étables du marché pour écouler ses marchandises afin de bouter la crise hors de son foyer et a aussi inspiré des jeunes gens à la débrouille ». 26,2% soutiennent que c'est à cause de la parité ; car disent-ils, il n'y a pas que l'homme qui doit chercher la femme aussi travailler pour épauler son mari. Ceux qui n'ont pas répondu représentent 10,4%.

Il convient aussi de faire remarquer qu'en interprétant ces tableaux, la crise actuelle a balayé les préjugés qui entouraient la femme et même son travail à l'extérieur du ménage, la femme n'est plus la chèvre qu'il fallait attacher à côté de la maison. On dit souvent chez les Baluba tout comme chez d'autres peuples de la République Démocratique du Congo « *Mukajikabuji ka kusuikilapabuiipi... Ne kakutukakalu ka mukwabu* » (en tshiluba), c'est à dire : « La femme, c'est une petite chèvre qu'il faut attacher tout près (de l'homme)... une fois libre, elle appartient à d'autres » Dikasa Engondo (2015, p.168). Même si certaines femmes se complaisent dans cette nouvelle situation, l'homme n'estime toujours pas que l'emploi à l'extérieur du foyer soit une occasion d'infidélité pour la femme.

3.5. La participation de la femme dans la survie du ménage à l'époque de l'Union Minière du Haut-Katanga, et de l'essor de nombreuses entreprises publiques et privées.

Est-ce qu'à l'époque de l'Union Minière du Haut-Katanga, actuelle Gécamines, et de l'essor dans son giron de nombreuses entreprises publiques et privées, la participation de la femme dans la survie du ménage était aussi significative ?	Nb. Cit	Fréq
Oui	175	35,0%
Non	267	53,4%
Je ne sais pas	58	11,6%
Total observ.	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes

Commentaires :

35% d'hommes soutiennent que la participation de la femme dans la survie de ménages était toujours visible, car de tous les temps la femme a toujours travaillé aux champs, dans les rivières pour nourrir sa famille ; alors que 53,4% affirment que cette participation n'était pas significative. Le revenu de l'homme couvrait tous les besoins de son ménage. Il obligeait la femme (épouse) à garder la maison et à s'occuper des travaux ménagers. Cette position corrobore celle de décrite par Tshibilondi, N.A. à propos de l'opposition des hommes (maris) face aux activités lucratives de leurs épouses en ces termes : « *on constate d'une part que les hommes manifestent une méfiance devant cette autonomie féminine qui ne peut que mettre à mal leurs prestiges traditionnels et leurs droits sur leurs femmes ; et, d'autre part, les hommes expriment une certaine satisfaction en voyant leurs épouses s'occuper des enfants et d'autres travaux ménagers* » (Tshibilondi2005, p.150)

3.6. Si non, qu'est-ce qui justifierait votre réponse ?

Justification de la participation active de la femme dans la survie du ménage	Nb cit	Fréq
La nécessité du contrôle de la femme	207	41,4%
Le travail de l'homme (mari) permettait de subvenir aux besoins de sa famille ou de son ménage.	271	54,2%
Je ne sais pas	22	4,4%
Total observ.	500	100%

Source : Résultats de nos enquêtes

Commentaires :

Au regard de ce tableau, nous constatons que 41,4% soutiennent la non-participation active de la femme dans la survie du ménage par la nécessité du contrôle de la femme. C'est-à-dire de l'obligation de celle-ci à ne s'occuper que des travaux domestiques et de préserver le prestige du mari ; alors que 54.2% trouvent que la non-participation active de la femme dans la survie du ménage était une conséquence logique de l'essor de la prospérité des activités de l'homme dont les revenus subvenaient amplement aux besoins de sa famille. D'après Schoemaker : « *C'est lorsqu'il existe une base de subsistance incertaine, peu abondante ou irrégulière que la*

solidarité sociale est mobilisée comme une ressource pour la survie » (Schoemaker p.28). Il souligne encore que « *la stratégie de survie consiste à optimiser le nombre de personnes qui contribuent aux activités économiques rentables de l'unité domestique et se manifeste principalement par la multiplication des fonctions productrices dans la famille afin de minimiser les risques d'un appauvrissement plus critique ou à trouver une plus grande probabilité d'assurer la subsistance du groupe familial* » Schoemaker p.23). Or à l'époque de l'essor économique de la Gécamines et d'autres entreprises publiques et privées, non seulement le salaire était autant régulier que suffisant et permettait à chaque salarié de subvenir aux besoins de son ménage. Le travail assurait la citoyenneté économique et la fierté de vivre au Katanga et à Lubumbashi. Donc, la participation de la femme dans la survie du ménage ne se justifiait pas. Seulement 4,4% de nos enquêtés ont dit qu'ils ne savent pas la raison. Cette dernière catégorie peut certainement être celle qui n'a pas vécu cette période d'heureuse mémoire ou encore de célibataires qui ne peuvent évaluer la participation de la femme dans la survie du ménage.

4. Discussion

Selon la théorie de la marginalité qui a vu le jour dans les années 1950, dans le contexte latino-américain (LarraecheaIgnacio et Nyssens Marthe, 1996, p. 490), les acteurs qui agissaient hors des cadres normatifs étaient considérés comme des marginaux ou des délinquants ; et par conséquent, ils ne pouvaient pas être considérés comme des acteurs à part entière, mais comme des sujets dépendants. Dès lors qu'ils étaient marginaux, ils n'avaient ni pouvoir ni rôle à jouer dans la culture moderne. Pour AduayiDiop R (2010, p.101) par contre, la notion de marginalité renvoie à la faiblesse et à l'irrégularité des revenus.

Les théoriciens de la marginalité ont développé ainsi un modèle de culture populaire qui serait une forme archaïque de culture marquée par les conditions structurelles de domination de certaines classes sociales (LarraecheaIgnacio et Nyssens Marthe, 1996, p. 491). Et de ce fait, ils confirment la privation du pouvoir et du rôle d'acteur aux marginaux.

A Lubumbashi en particulier et en République Démocratique du Congo en général, les femmes connaissent de multiples formes d'inégalités sociales (entre classes sociales, entre groupes professionnels, entre classes d'âges, entre sexes) nonobstant la volonté affirmée dans la

constitution, article 14, en faveur de la parité. L'inégalité des sexes est sans doute la plus généralisée, la plus profonde, et, peut-être la plus ancienne.

Les femmes sont soumises aux hommes de diverses manières et tout au long de leur existence : en naissant elles sont revêtues essentiellement d'une valeur d'échange concrétisée plus tard par la dot ; en grandissant elles fournissent très tôt une valeur d'usage pour un travail domestique subalterne effectué dans l'obéissance la plus complète à la mère ou à la tante ; en se mariant elles réalisent leur valeur d'échange initiale ; et, entrent sous la dépendance du mari et de sa famille sans cependant s'y intégrer à part entière. On attend d'elles des prestations économiques asservissantes, mais avant tout qu'elles soient fécondes et reproductrices. Car, elles doivent perpétuer la lignée des hommes.

Si Engels situait l'origine de l'oppression des femmes dans le développement de la propriété privée et des sociétés de classes, les études anthropologiques ont montré que cette oppression existait déjà dans les sociétés sans classes, y compris dans les sociétés matrilineaires. Pour Meillassoux, *l'origine de l'oppression est liée à la nécessité du contrôle des femmes dans les sociétés agricoles où le « mode de production domestique » exige « la préservation des effectifs des producteurs* (Meillassoux, C., 1964, p. 234). Selon Maurice Godelier (2010, p. 67), « *c'est le faible développement des forces productives et la dépendance à l'égard des conditions naturelles qui ont mis la femme, handicapée par les contraintes des maternités, en position d'infériorité. Mais, quelle que soit l'origine historique de sa soumission, de sa domination la femme a une importance décisive pour le maintien des communautés par ses fonctions reproductives et économiques. Et, cette importance rend nécessaire le contrôle par la société de la participation de la femme aux activités économiques. Fort malheureusement, ce contrôle, ce sont toujours les hommes qui l'exercent. La relation entre les sexes dans les sociétés primitives est donc fondamentalement asymétrique et non réciproque. La réciprocité des femmes ne fera que s'accroître avec le développement des forces productives et la division croissante du travail* ».

Marie-Claude Dupré (1978, p 62), dans son étude sur la situation de la femme Teke du Congo, écrit: « *la femme est soumise à une double pression : celle de son mari et de la famille de son mari chez qui elle réside ; celle de sa famille et de son frère qui est le seul véritable parent de ses enfants... Obéissance et pauvreté sont de rigueur pour l'épouse dont les biens sont peu*

nombreux et les revenus infimes. L'épouse possède en propre quelques poulets, de maigres ressources tirées de la vannerie et, plus récemment, de la culture commerciale des arachides. Tous les gains monétaires doivent être partagés avec l'époux. A l'épouse incombent le ravitaillement en eau, la cuisine, la culture, la cueillette et bien sûr, les soins aux enfants. L'homme se réserve la chasse dont il consomme seul le produit, le tissage du raphia qui sert à constituer les dots, anciennement les voyages de commerce, les escarmouches et les embuscades et, actuellement les cultures commerciales, riz et café, qui apportent un certain revenu monétaire».

C'est pratiquement dans ce cadre que la femme congolaise (RDC) en général et lushoïse en particulier, fait face aux enjeux du développement et, affronte plusieurs facteurs-obstacles et freins pour son épanouissement, sa promotion et son développement. Sa lutte est rude à de multiples niveaux: des coutumes et traditions, des inégalités professionnelles et des difficultés d'accès à une vie décente.

Au niveau des coutumes et traditions, on ne doit pas oublier que la coutume ne constitue rien d'autre que l'ensemble des règles érigées sous formes des lois qui régissent la vie d'une communauté sous sa forme de vie traditionnelle. La tradition est l'ensemble des règles acquises dans le temps, par expérience, qui régissent des comportements des individus dans le cadre de leur société spécifique. Ainsi, la famille, le clan, la tribu voire le ménage est le lieu privilégié où s'applique généralement la tradition. Chaque groupe organisé a ses coutumes, et traditions. Mais, de quelles coutumes et traditions s'agit-il ? Celles construites par l'homme, à travers les âges, pour satisfaire son orgueil et asseoir sa supériorité vis-à-vis de la femme. Les illustrations sont multiples à ce sujet : interdits alimentaires, mariages préférentiels, éducation de la jeune fille, héritage, place de la femme dans le foyer et dans la société, considération de la femme, polygynie, concubinage, adultère, divorce, travail salarié, etc. Bref, les coutumes et traditions sont élaborées par l'homme en fonction de «homme supérieur/femme inférieure».

Si la femme a toujours été considérée, en Afrique et au Congo, comme la gardienne de la tradition, comme la flamme du foyer, la source de la vie, elle doit plutôt s'attacher à perpétuer les valeurs intrinsèques de solidarité, de solidité conviviale du groupe pour le développement afin de

mériter l'attention des hommes. Cependant, La femme *lushoise* n'a eu droit, depuis la nuit des temps, qu'à un honneur et une attention de façade. Elle est restée pendant longtemps une femme soumise aux us et coutumes locales. Un être sans initiative individuelle pour contribuer au développement matériel de son ménage; une prisonnière enchaînée, ne vivant qu'au gré du niveau de vie de son mari. De ce fait, elle participait, sans droit de veto, aux affaires de la famille. Dans beaucoup de cas, la marginalisation de la femme *lushoise* était telle qu'on n'avait pas besoin de son avis quand il s'agit, par exemple de vendre des biens meubles ou immeubles de la famille ou de marier ses enfants. Elle était condamnée, comme l'enfant, à ne pas aimer l'argent « *hapanakuzoesha bibi aomutotofeza* » qui signifie « ne jamais habituer la femme ou l'enfant à l'argent ». L'homme congolais et lushois à travers la coutume et dans le souci de perpétuer sa domination sur la femme, avait aussi soutenu qu'une bonne femme ne devait pas aimer l'argent « *bibi mzurihapashekupenda sana feza* », en français: (une bonne femme n'aime pas l'argent). C'est dire que la bonne femme doit accepter la pauvreté ou du moins se contenter de ce que son mari (son maître) lui présente et non l'argent.

Economiquement, la femme de Lubumbashi était autrefois la fille de courses du foyer, enchaînée, la gardienne de la maison. Elle dépendait du mari ; celui-ci lui remettait, selon sa propre comptabilité, juste l'argent du salaire destiné aux besoins primaires de la famille : la nourriture, le savon, etc. Elle était l'objet par lequel se mesurait la richesse d'un mari : la tradition populaire admettait que la richesse d'un mari transparait dans la façon de s'habiller de sa femme. A propos de l'accès aux ressources, l'article 448 du Code de la famille stipule que : «*la femme doit obtenir l'autorisation de son mari pour une prestation qu'elle doit en personne*»; alors que l'article 450 du même code consacre son incapacité. Même l'administration et la gestion de ses propres biens est admise sous réserve par le code ; car, l'article 497 stipule ceci : (...) *si la gestion et l'administration de ces biens par la femme porte atteinte à l'harmonie et aux intérêts pécuniaires du ménage, le mari peut les assumer* » (*Les Codes Larcier de la République Démocratique du Congo*, 2003, p. 35, 36 et 39). Or, la monétarisation de l'économie mondiale fait aujourd'hui que pour améliorer les conditions économiques et sociales du ménage, il faut avoir des moyens financiers, donc avoir l'argent.

La bonne lutte contre la pauvreté exige des programmes et des actions d'autonomisation de la population mais aussi et surtout une participation démocratique qui garantit l'égal accès aux ressources aussi bien aux hommes qu'aux femmes. C'est dans ce cadre que l'article 14 de la constitution de la République Démocratique du Congo condamne toutes formes de discrimination à l'égard et soutient la parité sur tous les plans. « *Les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. Ils prennent, dans tous les domaines, notamment dans les conditions civil, politique, économique, social et culturel, toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation. Ils prennent des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et dans la vie privée ; la femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions* » (Constitution de la RDC modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, p9-10). Cependant, entre les discours, la loi et la pratique, il y a un écart.

Quoiqu'on en parle, le manque d'accès aux ressources matérielles, les conditions de vie précaires (manque d'emploi qualifié, manque ou peu de revenus pour subsister, habitat de fortune, la non scolarisation d'enfants, la faim quotidienne, etc.) sont des signes évidents de la pauvreté que vivent les Congolais en général et les Lushois en particulier, et qui peuvent à notre humble avis, faire basculer au fil du temps l'histoire de toute une population.

Engendrée par l'Union Minière du Haut-Katanga, actuelle Gécamines, Lubumbashi a connu un développement notable grâce à la naissance et à l'essor dans son giron de nombreuses entreprises. Le travail y était donc la raison de son existence, de son importance. C'est également le travail qui y avait drainé et brassé des centaines des milliers d'individus de races et d'origines diverses; et, l'a fait passer de l'état de milieu homogène à celui de ville cosmopolite, d'une ville industrielle.

Jadis une ville des salariés, le séjour y était conditionné par l'obtention d'un contrat de travail. Les chômeurs n'y avaient pas de place. Le secteur formel y régnait en maître. L'informel y était exclu ou absent ou, mieux, inconnu. Le service des passeports contrôlait la mobilité de la population. Le salarié qui ne prenait pas soin de sa famille était sanctionné. Il pouvait même voir son salaire remis chaque fois à son épouse afin de préserver la paix sociale.

Maintenant plus de 50 ans après l'indépendance, le travail n'a plus la même signification et la même valeur pour les travailleurs tant des entreprises privées, para étatiques ou publiques, que les agents et fonctionnaires de l'État. Tout le monde est obligé de recourir à la débrouille pour survivre.

Tirant du travail industriel non seulement la substance mais surtout la raison d'habiter la région, parfois le pays, et la fierté d'en être les citoyens de plein droit, la population lushoisea instantanément tout perdu. Elle est désormais étrangère chezelle. Elle n'est plus ni ouvrière, ni citoyenne ; elle n'est plus capable d'honorer ses obligations sociales (DikasaEngondo 2016, p.185).

A Lubumbashi, l'homme qui était le poumon économique de la famille grâce à son salaire et autres apports en argent, le pourvoyeur économique de la famille n'arrive plus à subvenir aux besoins de sa famille ou de son ménage. Il n'y a plus de sots métiers : de l'agent de cadre à l'ouvrier, se *débrouiller* devient le maître mot.

La précarité économique et existentielle des chefs de ménages de la ville de Lubumbashi a obligé les femmes et les enfants à se débrouiller aux côtés de leur prétendu protecteur. Une manière de refuser, à leur manière, de se considérer comme des éternelles bouches à nourrir à partir des maigres ressources dégagées du travail fait par le père en crise. Ce qui explique l'émergence des femmes trafiquantes, femmes propriétaires des salons de coiffure, femmes marchandes.

La femme congolaise en général et lushoise en particulier a pu faire face, grâce à sa participation active à la survie du ménage, aux enjeux du développement et de la lutte pour la survie de son ménage en affrontant plusieurs obstacles en temps de crise. Mère nourricière d'une société en

crise multiforme, elle se retrouve sur plusieurs fronts en vue de compenser les difficultés économiques de son conjoint. Elle gagne les étales du marché pour écouler ses marchandises. Elle se lève souvent tôt le matin, défiant le sommeil, le froid et parfois le soleil, risquant souvent sa vie. Elle marche avec une bassine pleine de marchandises sur la tête ; elle monopolise les moindres coins et recoins de la ville. Elle tente de bouter la crise hors de son foyer par la débrouille. Elle bouscule les hiérarchies machistes et sort désormais de l'arrière-cour où elle était consignée pour affronter le rude quotidien, dans la perspective de l'économie populaire en luttant contre la pauvreté.

Soucieuse de la convivialité et de la paix sociale au sein de son ménage, la femme congolaise en général et lushoïse en particulier cherche par tous les moyens à voir son foyer allumé chaque jour si pas plusieurs fois par jour. Elle sait, en tant que soutien du foyer, la psychose que cela peut créer sur toute sa famille et surtout sur les enfants. Elle a très bien compris la raison principale de son engagement dans la lutte pour la survie, son incapacité pour des raisons économiques, de remplir correctement son rôle social d'épouse et de mère. C'est ainsi que comme le disait si bien Rabiatou Serah Bah Dialo : « *Quand j'allume le feu, c'est en dessous de la marmite pour préparer à manger pour ma famille. Or, je n'allume plus le feu parce que la marmite est vide. Et pourquoi est-elle vide ? Parce que, comme la population, je ne sais plus rien acheter. Tout est devenu trop cher* ». [Céline Pauthier, dans *perspectives historique sur le genre en Afrique (2007 ; 233)*].

Aujourd'hui, à cause de la pauvreté ni le froid ni la chaleur ou encore moins les pluies ne sont capables de freiner la volonté des femmes de Lubumbashi de gagner dignement leur vie. Même à l'état de grossesse très avancé, certaines d'entre-elles continuent toujours de se démener au lieu de rester à la maison. L'une d'elles interrogée à ce sujet nous a répondu en ces termes : « *Si je ne me réveille pas très tôt le matin, vers quatre heures ou cinq heures, mes quatre enfants et mon mari ne mangeront pas; déjà à 6 heures, je suis obligée de me bousculer avec les autres devant les camions stationnés ou dans les dépôts pour acheter le plus vite possible le poissonnet regagner mon étalage pour aller revendre* ». Sur un ton résigné et teinté d'amertume, elle révèle vivre un tel calvaire depuis sa deuxième grossesse. « *Juste trois ans après mon mariage, alors que je ne rêvais même pas faire ce que je fais aujourd'hui, mon mari a perdu son emploi. C'est ma voisine,*

une femme d'un grand cœur que j'aime beaucoup, qui m'a vite initiée à vendre les poissons salés. Tôt le matin, mon mari et moi sortons de la maison, lui va chercher des petits contrats en ville, comme il est technicien, moi je vais au Marché Njanja vendre les poissons». Toujours sourire aux lèvres, avec un sens de l'humour hors du commun, rien ne laisse deviner que Kapinga, notre renseignante, garde autant d'amertume dans son cœur. «C'est vrai que c'est dur, mais quand je vois ma famille manger comme tout le monde, mes enfants aller à l'école, j'oublie même la dureté du travail ». Tout cela pour la survie du ménage.

Touré Abdou (1985, p.17) note à ce sujet que *le secteur informel joue un rôle très important dans l'économie du pays, parce qu'il constitue aussi un « refuge économique » pour une part importante de la population urbaine que le secteur dit moderne ne peut employer. Comme dans toutes les grandes villes des pays en développement, il représente une part importante de l'emploi, en particulier en milieu urbain, et a pris de l'ampleur.* Par conséquent, on doit tenir compte de l'importance de la main- d'œuvre féminine et de la diversité de ses activités. Car, en dépit de l'invisibilité du travail la femme, celle-ci dirige aujourd'hui le secteur informel et joue un rôle socioéconomique très important. A notre humble avis, elle doit sortir de l'ombre et être valorisée. En tant qu'acteur social, la femme développe aujourd'hui ses capacités d'organisation, d'initiatives économiques et de créativité sociale dans le cadre concret de sa vie quotidienne afin d'échapper à l'exclusion et à la pauvreté. Pour Fatou Sow (1993, p.94), *le rôle des femmes commence à être pris en considération et valorisé du fait de leur contribution dans les ménages.* Et pour enfin lier le concept pauvreté à celle de la visibilité du travail de la femme, Odile Goerg (2007, p.17), écrit: *« Les femmes se mobilisent lorsque la situation économique du pays les empêche de remplir complètement leur rôle de mères et d'épouses. »* Cela fut aussi confirmé par Meillassoux (1975, p.211), *« le rôle notable joué par la femme africaine dans l'économie de subsistance, ses fonctions de travailleuse font de la famille conjugale et plus encore polygamique une cellule productive et organisée. Elles combinent leurs tâches ménagères avec le travail dans le secteur informel qu'elles occupent largement avec de petites activités rémunératrices. Elles alternent souvent différentes sortes de travaux et cumulent une série de tâches afin d'accroître leurs revenus et gagner suffisamment pour aider leurs familles à survivre ».*

En effet, comme plusieurs études l'ont démontré, **« lorsqu'il existe une base de subsistance incertaine, peu abondante ou irrégulière, la solidarité sociale est comme une ressource pour la survie. Tous les membres se débrouillent pour contribuer au revenu ménager. Toutes les personnes valides et même invalides participent à la survie du ménage à travers une variété d'activités légales ou illégales susceptibles de générer des revenus additionnels».**

C'est dans ce cadre que notre étude soutient que la visibilité ou mieux la participation active de la femme de Lubumbashi est due surtout à la pauvreté et non à une quelconque volonté de parité, même si l'on sait que le genre considère comme fondamental l'optimisation du rôle économique et social des hommes et des femmes.

5. Conclusion

Le contexte socioéconomique difficile en République Démocratique du Congo, depuis plus de trente ans maintenant n'a pas permis aux chefs de ménages de garder leur statut de pourvoyeurs économiques de leurs ménages et a suscité un changement important dans la participation de la femme dans les activités économiques pour assurer la survie du ménage.

Les activités économiques de la femme connaissent un essor important surtout en milieu urbain, nonobstant un certain courant afro pessimiste qui ne retient très souvent que les images de désolation, d'humiliation et de marginalisation de celle-ci. La pauvreté et l'adoption de nouveaux modes de vie au sein des ménages à Lubumbashi ont ainsi rendu possible la visibilité du travail de la femme ainsi que la modification des rapports de genre par la consolidation des stratégies de survie en temps de crise.

A Lubumbashi, lorsque l'homme était matériellement et économiquement fort, il minimisait et considérait comme accessoire l'apport économique de la femme ; mais, avec la crise et la pauvreté, le travail ou mieux la participation de la femme aux activités économiques est devenue très importante et très visible pour la survie du ménage. N'eût été ce niveau de pauvreté très criante à Lubumbashi, le travail de la femme serait toujours invisible à cause de la domination et de l'orgueil masculin.

Références bibliographiques

- ADUAYI Diop R., *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*, Paris, Karthala, 2010.
- AHMED Moumami, *Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo*, Banque Africaine de Développement, WorkingPaper N° 112, Août 2010.
- CHAVANCE, B., *Marx et le Capitalisme. La dialectique d'un système 2^e édition*, Paris, Armand Colin, 2009
- DANSEREAU, P et TOURE, A.C., *Modélisation du secteur informel en équilibre général calculable : une revue de littérature*, Montréal, Université de Montréal, Centre de recherche et de développement en économie, 1995.
- DIKASA EngondoM, *Genre, pauvreté et stratégies de survie des ménages dans la ville de Lubumbashi. Contribution à l'analyse sociologique d'une économie de la débrouille*. Thèse de doctorat en Sociologie, FSSPA, Lubumbashi, UNILU, juillet 2016.
- DUPREE, M. C., « Comment être femme. Un aspect du rituel Mukisi chez les Téké de la République Populaire du Congo », *Archives de Sciences Sociales des Religions, juillet-Septembre, 1978, Vol 46, N°1*.
- GODELIER, M., *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Collection Champs, 2010, p. 67
- GOERG, O., *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- LACHAUD, J.P, *Pauvreté, ménages et genre en Afrique subsaharienne*, CED, Série de recherche 3, Université Montesquieu, Bordeaux IV, 1999.
- LARRAECHEA, I. et NYSSSENS M., « L'économie populaire : Un défi épistémologique pour les économistes », in *Collectif, La connaissance des pauvres*, Louvain-la Neuve, GIREP, 1996.
- LAUTIER, B., *L'économie informelle dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte, 1994.
- *Les Codes Larcier de la République Démocratique du Congo, Tome 1 Droit Civil et judiciaire*, Larcier, Bruxelles, 2003.
- MARCOUX, R., *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Montréal, Université de Montréal, Thèse de doctorat en démographie, 1993.

- MEILLASSOUX, C., *Femmes, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de substance à l'agriculture commerciale*, Paris, Mouton et Co, 1964.
- MEILLASSOUX, C., *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975.
- SCHOEMAKER, J., *Stratégies de survies et procréation : une étude des bidonvilles d'Asunción (Paraguay)*, Montréal, Université de Montréal, Thèse de doctorat en démographie, 1987.
- SOW Fatou, « Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise ? » in *Afrique et Développement*, vol 18 n°3, 1993.
- TOURE Abdou, *Les petits métiers à Abidjan : l'imagination au secours de la conjoncture*, Paris, Karthala, 1985.
- TSHIBILONDI, N.A., *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique. Cas des femmes congolaises du Kasai*, Paris, L'Harmattan, 2005